



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-5638>

Département(s) de publication : **04**

Annonce n° **24-5638**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** COMMUNE DE DIGNE-LES-BAINS

**Correspondant :** MME GRANET BRUNELLO Patricia, Maire

**Adresse :** Hôtel de ville, 1 Boulevard Martin Bret, B.P. 50214 04000 DIGNE-LES-BAINS

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0492305200

**Télécopieur :** 0492320904

**Courriel :** [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com)

**Adresse internet :** <https://www.dignelesbains.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://agysoft.marches-publics.info/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Prestations de maintenance préventive, corrective, mises aux normes, assistance, dépannage et télésurveillance des alarmes incendie et intrusion

**Lieu de livraison :** Batiments et sites communaux, 04000 DIGNE-LES-BAINS

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Montant HT minimum pour la durée totale du contrat : 10000.0 Euro(s) H.T. Montant HT maximum pour la durée totale du contrat : 30000.0 Euro(s) H.T. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction.

Bâtiments communaux listés au DPGF

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 19/02/2024 à 13:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-CDB-0001

**Renseignements complémentaires** : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Type de marché de Fournitures : Code NUTS : FRL01 Marché périodique : OUI Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Décembre 2026 Décembre 2029 Décembre 2032 Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 Rue Jean-François Leca 13002 Marseille Tél : 0491134813 Fax : 0491811387 Mel : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr) Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable, Boulevard Peytral 13282 MARSEILLE Cedex 20 Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/01/2024